TERRE
& SUN
Centrales photovoltaïques

SECTEUR AGRICOLE

Nous sommes à votre écoute pour étudier la faisabilité de votre projet

NOUS ACCOMPAGNONS NOS CLIENTS
VERS LA **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

LES PRÉREQUIS

Vous avez un projet de bâtiment

OU

Vous disposez d'un ou plusieurs bâtiments existants

Vous avez un transformateur et/ou une ligne HTA à proximité de votre terrain.

ET / OU

Vous avez une consommation substantielle

Vente totale à EDF OA

Autoconsommation avec ou sans vente du surplus

VOTRE PROJET

Bâtiment ossature métallique ou bois

- Stabulation
- Stockage à plat
- Atelier de transformation
- Bâtiment de stockage
- Bâtiment pour machines agricoles
- Bâtiment sur mesure adapté à votre activité

Notre vocation

Participer à un monde plus respectueux de l'environnement

Terre & Sun Instal

8 rue verte,
ZI Ladoux
63118 Cébazat, France

contact@terresun.fr
04 81 09 27 90

www.terresun.fr

TERRE & SUN

Centrales photovoltaïques

Notre métier

Installer localement et durablement des solutions photovoltaïques

Terre & Sun Instal

8 rue verte,
ZI Ladoux
63118 Cébazat, France

contact@terresun.fr
04 81 09 27 90

www.terresun.fr

Notre accompagnement

Experts dans l'énergie solaire, nous développons et installons des solutions photovoltaïques

1. Étude de faisabilité
2. Obtention du permis de construire ou demande de travaux
3. Demande de raccordement Enedis
4. Validation des éléments techniques
5. Travaux d'installation de la centrale
6. Obtention du Consuel et mise en service de la centrale

Je produits je vends j'économise

Nos propres équipes pour une offre complète

Aucune sous-traitance

Répartition des travaux et tâches

Vous

Partie administrative
- ✓ Urbanisme permis de construire*
- ✓ Signature de l'étude et du devis
- ✓ Signature du mandat de représentation pour Enedis
- ✓ Paiement du raccordement Enedis
- ✓ Obtention et signature du contrat d'achat auprès de EDF OA

Partie génie civil
- ✓ Terrassement, empierrement sur zone bâtiment + 10m en périphérie et accès au chantier
- ✓ Tranchée pour gaines et câbles d'injection avec fond de fouille en sable
- ✓ Fourniture et passage des câbles dans les gaines et enfouissement dans la tranchée
- ✓ Déchargement du matériel PV

Terre & Sun

Partie administrative
- ✓ Urbanisme déclaration préalable de travaux
- ✓ Demande de raccordement Enedis
- ✓ Passage bureau de contrôle
- ✓ Demande et obtention du consuel
- ✓ Demande de mise en service de l'installation auprès d'ENEDIS

Partie installation
- ✓ Pose du système de fixation
- ✓ Pose et raccordement des panneaux photovoltaïques
- ✓ Installation et raccordement de l'onduleur et des coffrets
- ✓ Mise en service de la centrale photovoltaïque
- ✓ Maintenance

* Prestation réalisable par Terre et Sun Instal

La garantie décennale, ou assurance responsabilité décennale est obligatoire. Elle doit impérativement être souscrite par tout installateur avant le début des travaux. **Pensez à la demander !**